Piloter l’action du CCAS dans son mandat local

7 h · 1 journée · hors pauses

Objectifs opérationnels

1. Distinguer les missions et responsabilités des acteurs.

2. Relier une priorité à l’analyse des besoins sociaux.

3. Examiner les moyens et risques d’une action.

4. Construire un suivi de l’action décidé en gouvernance.

Programme par sujets et items

1. Positionnement et besoin social

• Besoin social local et rôle de l’élu
• Situation de territoire sans données nominatives
• Attentes et articulation avec les acteurs sociaux

2. Missions et gouvernance

• Missions obligatoires, aides légales et aides facultatives du CCAS ou du CIAS
• Présidence, conseil d’administration, services et partenaires
• Instruction, décision et mise en œuvre des aides

3. Analyse des besoins sociaux

• Analyse des besoins sociaux et sources du diagnostic
• Publics concernés, non-recours et besoins prioritaires
• Réponses existantes, complémentarités et coordination des partenaires

4. Moyens, responsabilités et éthique

• Budget propre et relations financières avec la commune
• Critères d’aide, égalité de traitement et confidentialité
• Responsabilités et déport à examiner selon les situations

5. Atelier de choix d’une action

• Priorisation d’une action au regard du diagnostic
• Résultats, moyens, calendrier et partenaires
• Décisions à préparer au conseil d’administration

6. Évaluation et suivi

• Fiche individuelle d’action et indicateurs de suivi
• Vérifications budgétaires, éthiques et opérationnelles
• Questions à adresser aux professionnels compétents

Public Maires, adjoints aux solidarités et élus siégeant au conseil d’administration d’un CCAS ou d’un CIAS.

Prérequis Exercer un mandat local ; documents utiles fournis.

Modalités Présentiel ; distanciel possible selon le besoin. Inter : 3 - 10 participants.

Pédagogie Cas concrets, exercices, échanges et fiches outils. Positionnement et évaluation individuelle des acquis.

Intervenant Professionnel du réseau ACTES, mobilisé selon l’expertise requise.

Accessibilité Contactez-nous en amont pour étudier les adaptations nécessaires.

Sur mesure : 3 h 30 à 4 h sur objectifs ciblés ; enrichissement jusqu’à 14 h selon le besoin.

Tarif inter de base : 350 € nets de TVA par participant pour 7 h.

Ouverture inter à partir de 3 participants confirmés ; 10 participants maximum.

Intra et formats adaptés : sur devis. Prix total précisé avant engagement.

Élus : ACTES ne détient pas l’agrément ministériel requis. Demande d’information uniquement ; aucune inscription au titre du mandat ni éligibilité DIFE / Mon Compte Élu annoncée.

formation@actes-management.fr · actes-management.fr